



# CRISTALITE BROSSÉE

Revêtement minéral brossé, au silicate, pour intérieur & extérieur

## Définition

**CRISTALITE BROSSEE** est un produit pour revêtement microporeux en films minces ou semi-épais, à base de silicate modifié et stabilisé, destiné à la protection et à la décoration des supports minéraux, permettant d'obtenir un aspect brossé mat à l'ancienne.

Classification AFNOR T 36 005 - Famille I - Classe 1 b 1

Conforme à la norme peinture de façade NFT 30.804 et peinture minérale NFT 30.808 § 3.1.1

## Qualités dominantes

Les produits à base de silicate forment des liaisons chimiques très fortes avec les supports minéraux et conduisent à des revêtements exceptionnellement résistants.

**CRISTALITE BROSSEE** adhère parfaitement sur les fonds minéraux tels que le béton, les mortiers de ciment ou de chaux, briques de parement brutes non vernissées, pierres non polies et revêtements déjà silicatés.

**CRISTALITE BROSSEE** est très résistante aux intempéries et agressions extérieures : eau, lumière, variations de température et micro-organismes.

**CRISTALITE BROSSEE** est peu salissante car ni thermoplastique, ni électrostatique.

**CRISTALITE BROSSEE** présente un aspect minéral traditionnel très décoratif et très recherché, proche des enduits à la chaux et de la pierre naturelle.

**CRISTALITE BROSSEE** laisse respirer les supports ; sa très haute perméabilité à la vapeur d'eau ne modifie pas le comportement hygrothermique de la paroi.

**CRISTALITE BROSSEE** est incombustible naturellement.

## Domaine d'utilisation

S'emploie à l'intérieur sur murs et plafonds et à l'extérieur pour le ravalement des façades.

## Composition

**LIANT** : silicate de potassium modifié par moins de 5% de stabilisateurs organiques.

**PIGMENTS** : oxyde de titane, pigments colorés minéraux, matières de charges minérales.

**SOLVANT** : eau.

**ASPECT EN POT** : pâte épaisse.

**DENSITE** : 1,73 ± 0,05.

**MASSE VOLUMIQUE suivant NF EN ISO 2811-1** : 1,73 ± 0,05 Kg / dm<sup>3</sup>.

## TEMPS DE SECHAGE :

Sec en surface **suivant NF EN ISO 1517** : 1 heure

Sec apparent/complet recouvrable **suivant NF EN ISO 3678** : 24 heures

Sec hors pluie : 6 heures

## Caractéristiques

**ASPECT DU FILM** : enduit brossé mat épousant bien le relief du support tout en masquant ses imperfections, sensation visuelle et tactile minérale.

**NUANCES** : livrée en blanc et dans les teintes minérales de notre nuancier.

**CONDITIONNEMENT** : fût de 15 L.

**CONSERVATION** : 1 an en emballage d'origine à l'abri du gel et de la chaleur.

**POINT ECLAIR** : néant, produit en phase aqueuse.

**HYGIENE ET SECURITE** : en raison du caractère alcalin du produit, prendre des précautions similaires à celles de la manipulation du ciment. Laver les éclaboussures à l'eau avant durcissement.



### **Mise en œuvre**

Conforme au DTU 59.1

### **Supports admissibles**

Ne sont admis que les supports minéraux avec lesquels **CRISTALITE BROSSEE** réagit chimiquement : bétons bruts conformes au DTU 23.1, enduits ou mortiers à base de liants hydrauliques conformes au DTU 26.1, briques, parpaings, pierres, anciens revêtements silicatés.

Ne pas appliquer sur systèmes organiques, bois, métaux et matières plastiques.

### **Préparation des fonds**

#### **Fonds neufs conformes au DTU**

Éliminer les poussières par brossage et les souillures organiques (huile de décafrage, graisses) par lessivage et rinçage à l'eau sous pression adaptée.

Si présence de moisissures, réaliser un traitement antifongique, puis appliquer obligatoirement CRISTALITE FLUATEE pour neutralisation.

Les supports comportant des efflorescences salines ou salpêtrées doivent être fluatés avec CRISTALITE FLUATEE, jusqu'à complète élimination. Rincer à l'eau claire.

Appliquer impérativement la sous-couche CRISTALITE IMPRESSION.

Si le support est bullé ou nécessite un ragréage, enduire avec PERFECTIS, ENDUIT LPF25 ou GARNICHAUX LPF.

#### **Fonds anciens ou nécessitant une consolidation superficielle**

À l'issue des travaux préparatoires, l'état de surface des supports doit être comparable à celui des supports neufs.

1) Anciens revêtements minéraux : éliminer toutes les parties mal adhérentes. Pratiquer un ponçage, un brossage ou un époussetage des fonds farinants.

2) Supports minéraux revêtus de systèmes organiques : décaper complètement la peinture ou le revêtement organique existant par décapage chimique ou thermique, nettoyer et laver à l'eau sous pression adaptée de façon à ne laisser subsister aucune trace de matière organique (revêtement et/ou produit de décapage).

3) Fonds minéraux sains très farinants ou très poreux : après nettoyage et traitement antifongique, appliquer 1 couche de CRISTALITE FLUATEE, puis reprendre les éventuels rebouchages et reprises de planimétrie avec les enduits PERFECTIS, ENDUIT LPF25 ou GARNICHAUX LPF.

Les indications figurant sur cette fiche descriptive sont le résultat des essais de qualification du produit par référence au domaine visé et aux conditions requises. Il appartient à l'utilisateur qui l'applique d'apprécier les suggestions qui en résultent pour la préparation et l'exécution de ses travaux, après vérification que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Ce produit de construction est destiné à l'exécution de travaux de bâtiment impliquant la garantie de bon fonctionnement due par les constructeurs, et qui peut aussi engager leur responsabilité décennale.

### **Matériel et mode d'application**

**CRISTALITE BROSSEE** s'applique à la brosse plate pour obtenir l'effet décoratif « brossé ». Cependant on peut également obtenir un effet pommelé en l'appliquant au rouleau nid d'abeilles.

**CRISTALITE BROSSEE** est appliquée en une ou deux couches selon le contraste du fond et la protection recherchée.

**DILUTION** : exclusivement avec CRISTALITE IMPRESSION.

NE JAMAIS DILUER A L'EAU.

#### **CONSOMMATION :**

par couche suivant la porosité et la granulométrie des fonds :

- monocouche = 0,250 à 0,300 L/m<sup>2</sup>,
- bicouche = 0,125 à 0,150 L/m<sup>2</sup>,

Nettoyage du matériel à l'eau immédiatement après usage.

#### **Précautions**

NE PAS APPLIQUER :

- Par temps de gel, ni sur support gelé
- Par risque de pluie
- Sur support exposé au vent violent
- Sur support surchauffé

#### **COV conforme 2010**

Ce produit répond à la Directive 2004/42/CE relative à la réduction des émissions de Composés Organiques Volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures (cf ; Arrêté français du 29 mai 2006)

**Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 75 g/l (2007) / 40 g/l (2010), ce produit contient max 3 g/l COV**

#### **Divers**

Consulter les fiches descriptives des produits cités avant emploi.

